

# Documents applicables

Qu'est ce que c'est

Tout ce qui peut aider à comprendre le fonctionnement et la structuration de l'Office de Tourisme

Qu'est ce qu'on y met

Des documents cadres : statuts, convention d'objectifs, schéma de développement touristique, stratégie de l'OT, politique qualité, plan d'actions, bilan(s) et rapport d'activités.

Des listes : membres du GQD, organe décisionnel, commissions et membres, produits en vente...

Conventions : SIT, ADT, CRT, observatoire touristique, ...

Ces documents ne demandent pas une mise à jour régulière, une fois par an maximum.

